

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelme tenue, par visioconférence avec enregistrement audio, le lundi 1^{er} février 2021 à 19h15.

SON PRÉSENT

Mme la mairesse
M. les conseillers

Josée Marquis
Jean-Luc Bérubé
Raphaël Helgerson-Gendron
Yanik Levasseur

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Isabelle Truchon
Johanne Thibault

Les membres sont tous présents par visioconférence. La séance est tenue sous la présidence de madame Josée Marquis, mairesse de Saint-Adelme. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Anick Hudon, est aussi présente par visioconférence à partir du bureau municipal. La séance est tenue avec enregistrement audio pour fin de publication.

RÉSOLUTION #2021-144

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Approbation du procès-verbal ;
- 4) Présentation des comptes;
- 5) Engagement de crédit (dépenses);
- 6) L'avis public doit être par écrit en affichant une copie de cet avis sur le territoire de la municipalité, à deux endroits différents fixés de temps à autre par résolution;
- 7) Demande faite par Hugues Marquis pour modification de la résolution 2021-100;
- 8) Signature entente entre Le Centre de services scolaires des Mont-et-Marées et la Municipalité;
- 9) Composition du comité conjoint (2) suite à l'entente avec le Centre de services scolaires des Mont-et-Marées;
- 10) Mandater la FQM pour programmer les travaux pour la T.E.C.Q.;
- 11) Changement de programmation 470 000\$;
- 12) Soumission d'honoraires suivis de chantier pour la rénovation du Centre Municipal;
- 13) Calendrier des séances ordinaires;
- 14) Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil, en vertu de l'article 6 de la loi sur l'éthique;
- 15) Avis de motion pour le programme triennal;
- 16) Dépôt d'un projet programme triennal;
- 17) Avis de motion pour le budget;
- 18) Dépôt du projet de budget;
- 19) Audits de conformité Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations;
- 20) Dénéigement d'un chemin public devra répondre aux conditions;
- 21) Autorisation de déneigement à Monsieur Gaston Gauthier 9^e rang Ouest 1 100 pieds du chemin déneigé par le MTQ d'un chemin public non déneigé par la municipalité;
- 22) Réparation de la rétrocaveuse;
- 23) Dénéigement Pierre-Luc Gagné;
- 24) Recommandations en sports et loisirs suite à une récente visite;
- 25) Installation de 3 lumières de rues 6^e rang Est;
- 26) Horaire du temps des fêtes 24-27-28-31 décembre, 3 et 4 janvier fermé;

- 27) Période de questions;
- 28) Fermeture de la séance.

RÉSOLUTION #2021-145

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15^{IÈME} JOUR DE NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Adelme tenue le 15^e jour de novembre 2021;

Il est proposé par Yanik Levasseur, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-146

APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Yanik Levasseur et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de deux cent soixante-six mille cinq cents soixante-quatre et quatre-vingt-dix-sept cents 266 564.97\$ et les salaires payés au montant de douze mille six cent trente et soixante-dix cents 12 630.70\$.

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de deux cent soixante-dix-neuf mille cent quatre-vingt-quinze et soixante-sept cents 279 195.67\$.

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Anick Hudon, DMA, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

RÉSOLUTION #2021-147

L'AVIS PUBLIC DOIT ÊTRE PAR ÉCRIT EN AFFICHANT UNE COPIE DE CET AVIS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, À DEUX ENDROITS DIFFÉRENTS FIXÉS DE TEMPS À AUTRE PAR RÉSOLUTION

Il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu que les avis publics doit être par écrit en affichant une copie ce cet avis à la Coop de Solidarité de Saint-Adelme (240, rue Principale) et au bureau municipal (138, rue Principale).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-148

DEMANDE FAITE PAR HUGUES MARQUIS POUR MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2021-100

CONSIDÉRANT QUE le 2 août résolution 2021-100 portant sur la dérogation mineure Motel le Marquis que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme accorde cette dérogation mineure conditionnelle que celui-ci fasse installer un réservoir à l'intérieur du bâtiment muni d'une pompe pour régulariser la pression d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'Hugues Marquis demande une modification à la dérogation mineure du 2 août résolution 2021-100;

CONSIDÉRANT QU'Hugues Marquis (Motel le Marquis) s'engage à installer un réservoir et une pompe si le motel n'a pas suffisamment d'eau pour fournir les motels;

CONSIDÉRANT QUE Hugues Marquis (Motel le Marquis) s'engage également à installer un réservoir et une pompe à ses frais si c'est nécessaire et cela n'engage aucunement la Municipalité à payer les frais d'installation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron de modifier la résolution 2021-100 en enlevant la condition d'installer un réservoir à l'intérieur du bâtiment muni d'une pompe pour régulariser la pression d'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-149

SIGNATURE ENTENTE ENTRE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES MONT-ET-MARÉES ET LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Jean-Luc Bérubé d'autoriser la mairesse, Josée Marquis et la directrice générale et greffière/trésorière, Anick Hudon de signer l'entente entre le Centre de services scolaires des Monts-et-Marées et la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-150

COMPOSITION DU COMITÉ CONJOINT (2) SUITE À L'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES MONT-ET-MARÉES

Il est proposé par Isabelle Truchon de nommer la directrice générale et greffière/trésorière, Anick Hudon et celle qui s'occupe de la gestion de la bibliothèque madame Hélène Marquis d'être sur le comité conjoint suite à l'entente avec le Centre de Services Scolaires des Mont-et-Marées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-151

MANDATER LA FQM POUR PROGRAMMER LA TECQ

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu de mandater le service d'ingénierie de la FQM à faire la programmation de la TECQ de la Municipalité de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-152

CHANGEMENT DE PROGRAMMATION 470 000\$

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu d'autoriser le service d'ingénierie de la FQM d'apporter des modifications nécessaires à la TECQ, afin de programmer tous les travaux qui reste à faire selon le plan de mise en œuvre et plus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-153

SOUSSION D'HONORAIRES SUIVIS DE CHANTIER POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE MUNICIPAL

Il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu d'accepter la soumission de Tech-Plan Inc. pour le suivi de chantier pour le projet de rénovation du centre municipal de Saint-Adelme au montant de 11 166.37 taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DEMANDE AIRBNB ÉRIC CHAREST

Ce sujet est remis à la prochaine séance du conseil.

RÉSOLUTION #2021-154

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanik Levasseur et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19h:

10 janvier	4 juillet
7 février	1 ^{er} août
7 mars	6 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-155

DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN OU DES MEMBRE(S) DU CONSEIL, EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu de prendre acte du dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil, en vertu de l'article 6 de la loi sur l'éthique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion et donnée par madame la conseillère Johanne Thibault qu'à la séance extraordinaire du 16 décembre à 19h le conseil adoptera le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

RÉSOLUTION #2021-156

DÉPÔT D'UN PROJET PROGRAMME TRIENNAL

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu de prendre acte du dépôt du projet programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion et donnée par monsieur le conseiller Yanik Levasseur qu'à la séance extraordinaire du 16 décembre à 19h le conseil adoptera le budget 2022.

RÉSOLUTION #2021-157

DÉPÔT DU PROJET DE BUDGET

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu de prendre acte du projet de budget 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-158

AUDITS DE CONFORMITÉ-RAPPORTS D'AUDIT PORTANT RESPECTIVEMENT SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron de prendre acte de l'audit de conformité Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-159

AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT À MONSIEUR GASTON GAUTHIER 9^E RANG OUEST 1 100 PIEDS DU CHEMIN DÉNEIGÉ PAR LE MTQ D'UN CHEMIN PUBLIC NON DÉNEIGÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Yanik Levasseur et résolu d'autoriser monsieur Gaston Gauthier de déneiger le 9^e rang Ouest 1 100 pieds du chemin déneigé par le MTQ d'un chemin public non déneigé par la Municipalité et que monsieur Gaston Gauthier satisfait aux conditions du règlement 2021-01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-160
RÉPARATION DE LA RÉTROCAVEUSE

Il est proposé par Jean-Luc Bérubé et résolu d'autoriser de sortir le moteur de la rétrocaveuse par Luc Gauthier et envoyé le moteur chez JS Levesque pour faire une évaluation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-161
DÉNEIGEMENT PIERRE-LUC GAGNÉ

CONSIDÉRANT QUE Pierre-Luc Gagné domicilié 4 rang 5 Est à Saint-Adelme;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci demande à la Municipalité de Saint-Adelme de déneiger jusqu'à la limite de sa maison;

CONSIDÉRANT l'acte notarié avis de mutation 21 203 213 le 24 novembre 2014 paragraphe 6.2 :

« Les lignes du Cinquième Rang Est (Chemin) ne furent pas homologuées. Ce chemin ne fut jamais cédé à la municipalité par titre publié. L'emprise a des largeurs variables tout dépendant de l'endroit où on se trouve tel qu'il existe actuellement. Le Chemin du Cinquième Rang Est apparaît au cadastre original jusqu'à la limite entre les lots 385 à 386 des cantons du même cadastre. De ce fait, il serait donc judicieux qu'une servitude réelle soit instaurée sur la partie du chemin traversant les lots 386 et 387 des cantons afin de régulariser l'accès jusqu'à la propriété de Dame Julie Philibert ».

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jean-Luc Bérubé de refuser de déneiger jusqu'à la limite de sa maison, car il serait judicieux qu'une servitude réelle soit instaurée sur la partie du chemin traversant les lots 386 et 387 des cantons afin de régulariser l'accès jusqu'à la propriété de monsieur Pierre-Luc Gagné. De plus, on constate que c'est un chemin privé. Par ce fait même, la Municipalité ne déneige pas les chemins privés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-162
RECOMMANDATIONS EN SPORTS ET LOISIRS SUITE À UNE RÉCENTE VISITE

Il est proposé par Yanik Levasseur et résolu de prendre acte des recommandations en sports et loisirs suite à une récente visite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-163
INSTALLATION DE TROIS (3) LUMIÈRES DE RUES 6^E RANG EST

Il est proposé par Jean-Luc Bérubé et résolu de faire installer trois (3) lumières de rues au 6^e rang Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-164
HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES 24-27-28-31 DÉCEMBRE, 3 ET 4 JANVIER FERMÉ

Il est proposé par Johanne Thibault et résolu d'accepter l'horaire du temps des fêtes 24-27-28-31, 3 et 4 janvier fermé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION #2021-165
FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 6 décembre, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 21h01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Marquis, mairesse

*Anick Hudon, DMA
Directrice générale
et greffière/trésorière*